

PARTENARIAT

Des kinésithérapeutes deviennent experts formation grâce au certificat du Cnam !

L'Institut National de la Kinésithérapie profite de la culture de la transmission du Cnam pour récompenser les kinésithérapeutes formateurs d'une formation certifiante.



Organisme de formation continue au service des kinésithérapeutes depuis 1966, l'INK ([Institut National de la Kinésithérapie](#)) s'associe aujourd'hui au Cnam grâce à l'appui de l'ARREP ([Association Réseau Rééducation en Pelvipérinéologie](#)) afin d'inculquer un réel savoir-faire de formateur aux kinésithérapeutes intéressés.

Les kinésithérapeutes ont désormais accès à une **formation certifiante** d'une centaine d'heures divisées en sessions de 1 à 3 jours.

Récompensés par le [certificat de compétence « Concepteur et animateur de séquences pédagogiques multimodales »](#), les kinésithérapeutes pourront transmettre leurs connaissances avec adresse et légitimité. Ce certificat repose sur une pédagogie active alternant connaissances théoriques, travaux en groupe et mises en situation.

Les kinésithérapeutes apprendront à identifier les différentes activités propres à la **conduite d'une séquence pédagogique** afin de sélectionner et de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées.

Cet enseignement passe par l'animation, la gestion et l'évaluation d'une séquence pédagogique, l'approfondissement des pratiques pédagogiques et d'apprentissage, et une journée d'observation et de formation métier.

Entre théorie et mise en pratique, découvrez le CC131
[Concepteur et animateur de séquences pédagogiques multimodales](#) !



1 mars 2022